



La vie humaine : combien de kilos ?



Samedi dernier, du côté de la RN 20 dans les Yvelines, peu après minuit, on a évité un drame de très peu.



Les faits

Un véhicule, sélectionné par une équipe d'agents des Douanes, ne se soumet pas aux injonctions d'arrêt et fonce délibérément sur un collègue. **Tentative d'homicide n° 1.**

S'engage une poursuite lors de laquelle le conducteur du véhicule prend des risques insensés, en prenant notamment la route nationale à contre sens et à haute vitesse.

On vous laisse imaginer ce qui se serait passé si un autre véhicule qui n'avait rien demandé à personne, avait croisé la route de ce type de tarés. **Risque mortel n°2.**

Bloqué par les herces jetées par les agents, le véhicule n'hésite pas à tenter à nouveau à foncer sur l'un d'entre eux bloqué contre un mur. **Tentative d'homicide (bis).**

Pour sauver son collègue, un des agents a été amené à ouvrir le feu. On peut saluer ici l'engagement des agents, leur sang-froid et leur professionnalisme. En effet, ils n'ont visé que les parties vives du véhicule afin d'immobiliser ce dernier.

Une fois le véhicule bloqué, la fouille de ce dernier permet la découverte de 170 kilos de résine de cannabis.



Nos commentaires

Cette affaire, en plus du coup de chapeau aux agents que nous réitérons, est à méditer et ce sur plusieurs points :

170 kilos de cannabis : c'est à la fois une belle affaire et, « en même temps », ce n'est pas la constatation du siècle...

Par contre, les risques pris par le débile qui conduisait sont énormes et réitérés.

C'est surtout ceci qui est marquant. Pour alimenter un trafic (à 170 kgs, : on est déjà dans un « business » d'un niveau certain), on est arrivé à une situation où la mort a rodé à plusieurs reprises. Et ceci de façon intentionnelle.

En tendance longue, les unités douanières affrontent de plus en plus ce type de situations.

Celle-ci est néanmoins caractéristique et (tristement) exemplaire : un trafic « moyen » et des risques humains délirants, tant pour les agents que pour les tiers éventuels. Car, honnêtement, celle de « l'as du volant » nous importe assez peu. Quand on affiche un tel mépris pour la vie humaine, tout ça pour une simple histoire de pognon crapoteux (car c'est avant tout de cela dont il s'agit), on ne peut pas dire que le maintien sur terre de ce type de personnages soit d'un grand intérêt pour le genre humain au sens large ...

L'idée n'est bien sûr pas de lancer un plaidoyer pour réclamer la dotation en canon de 20 mm. Ni de militer pour le fait de « rafaler » plus librement, mais de simplement souligner que des conditions d'exercice aussi violentes peuvent parfois surgir dans le quotidien des agents des Douanes en 2018.

C'est une réalité que personne ne peut nier.

Pour conclure

Au passage, on peut aussi indiquer que ceux qui estiment que « la Douane est une administration vieillotte, dépassée, qu'il serait urgent de réformer en profondeur », pourraient un peu la mettre en veilleuse, si vous voulez bien nous passer le terme...

De même, ceux qui aiment bien « casser du fonctionnaire » pourraient suivre utilement le même chemin. Car ce sont bien des Agents Publics, œuvrant pour un intérêt collectif, dont la vie était en jeu en cette nuit d'avril.

Paris, le lundi 23 avril 2018